

Demandez votre **CARTE D'ACCÈS** en déchèteries



> à l'usage des **PARTICULIERS**
uniquement
Pour plus de renseignements :
01 60 44 40 03

> Qui peut obtenir une carte ?

La carte d'accès en déchèteries est réservée aux particuliers résidant parmi les 184 communes du Nord de la Seine et Marne dont la gestion des déchets est assurée par le SMITOM du Nord Seine et Marne.
Une carte est attribuée par foyer fiscal.

> Qui pourra utiliser cette carte ?

Lors de l'édition de cette carte, trois personnes peuvent être mentionnées sur la carte d'accès, conjoint compris (voir coupon ci-après). Ces personnes seront alors considérées comme les bénéficiaires secondaires de votre

carte, identifiés sur la carte comme

Bénéficiaire 2 et Bénéficiaire 3.

Toute personne dont le nom ne figurerait pas sur cette carte se verra refuser l'accès aux déchèteries.

Une fois éditée, cette carte vous sera transmise par voie postale.

N° de foyer fiscal	
Nom	
Adresse	
Ville	
Bénéf. 2	Bénéf. 3

Cette carte est la PROPRETÉ DU SMITOM qui accorde le droit en vertu d'un

> Questions fréquentes

■ Dois-je refaire ma carte d'accès chaque année ?

Non, votre carte est valable tant que vous résidez sur le territoire du SMITOM du Nord Seine et Marne.

■ Que me permet cette carte d'accès ?

Cette carte vous permet un dépôt annuel gratuit de 18m³ de déchets sur l'ensemble du réseau de déchèteries à raison d'un dépôt maximal de 4m³ de déchets par jour et par déchèterie.

■ Que faire en cas de perte de votre carte d'accès ?

Si vous venez à égarer votre carte d'accès, il vous faudra alors nous adresser une demande de renouvellement de votre carte par courrier, en y joignant un chèque de 10 euros à l'ordre du trésor public.



N'attendez pas ! Commandez dès aujourd'hui, votre carte d'accès aux déchèteries du SMITOM du Nord Seine et Marne

N° fiscal : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

Téléphone : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Email : _____ @ _____

Date : / / 201

Signature :

Pièces à joindre impérativement à la demande :

- Photocopie de la **pièce d'identité** du demandeur
- Photocopie de la **première page de votre dernière taxe d'habitation** faisant mention du N° FISCAL même à votre ancienne adresse (dans ce cas, elle devra être accompagnée d'un justificatif de domicile à votre adresse actuelle).
- Cette **partie détachable** faisant mention de vos coordonnées
- Pour les personnes qui pourraient se rendre en déchèteries à votre place (**ly compris votre conjoint**), nous joindre la photocopie de leurs pièces d'identité (Ben. 2 et Ben. 3). Deux personnes au maximum.

Merci de vérifier que l'ensemble des pièces demandées sont jointes au dossier en cochant les cases correspondantes.

Dossier à retourner au SMITOM du Nord Seine et Marne aux coordonnées figurant au verso de ce coupon par fax, e-mail ou courrier.

Chemins de la Croix Gillet
77122 MONTMAYON
Tél. : 01 60 44 40 03
Fax : 01 60 44 40 05
contact@smitom-nord77.fr



Conception PAO / SMITOM / Méhdi LE MERO / 06-2017